

Paris, le 21 février 2022



Présidentielle 2022 : candidats républicains, adoptez le Réflexe Handicap !



Les 10 et 24 avril 2022, des millions de citoyens français sont appelés à désigner le Président de la République pour les cinq prochaines années. Dans cette campagne présidentielle qui parfois peine à emporter l'adhésion des Français, et dans laquelle le sujet du Handicap n'est évoqué qu'à la marge, l'APAJH joue son rôle d'aiguillon qu'elle tient depuis 1962 en proposant le Réflexe Handicap.

Depuis 60 ans, l'APAJH questionne et bouscule les lois et les pouvoirs publics. C'est grâce à cette philosophie que l'APAJH a pu contribuer à des mesures, des lois voire des changements sociétaux, pour les droits des personnes en situation de handicap.

C'est portée par ses réussites et par les combats qu'il reste à mener, par la dynamique d'un mouvement qui compte des milliers de militants bénévoles, 32 000 personnes accompagnées, 14 000 collaborateurs, et plus globalement parce qu'elle est un mouvement citoyen que l'APAJH s'engage dans le débat républicain.

Anticiper les besoins et attentes de chacun : c'est cela adopter le Réflexe Handicap.

Dans la continuité de son interpellation des candidats républicains aux élections régionales et départementales de 2021, l'APAJH souhaite mobiliser les prétendants aux plus hautes responsabilités du pays autour d'un projet juste, laïque et solidaire.

Le Pacte APAJH 2022 comprend 13 revendications intégrant les valeurs et les combats portés par l'APAJH : la laïcité, une pleine citoyenneté dans le droit, le pouvoir de choisir et d'agir des personnes en situation de handicap (autodétermination), les parcours sans rupture de l'Ecole à la vie professionnelle, l'accès à des soins de qualité et une coordination des acteurs du secteur de la santé, un secteur médico-social reconnu et des professionnels revalorisés.

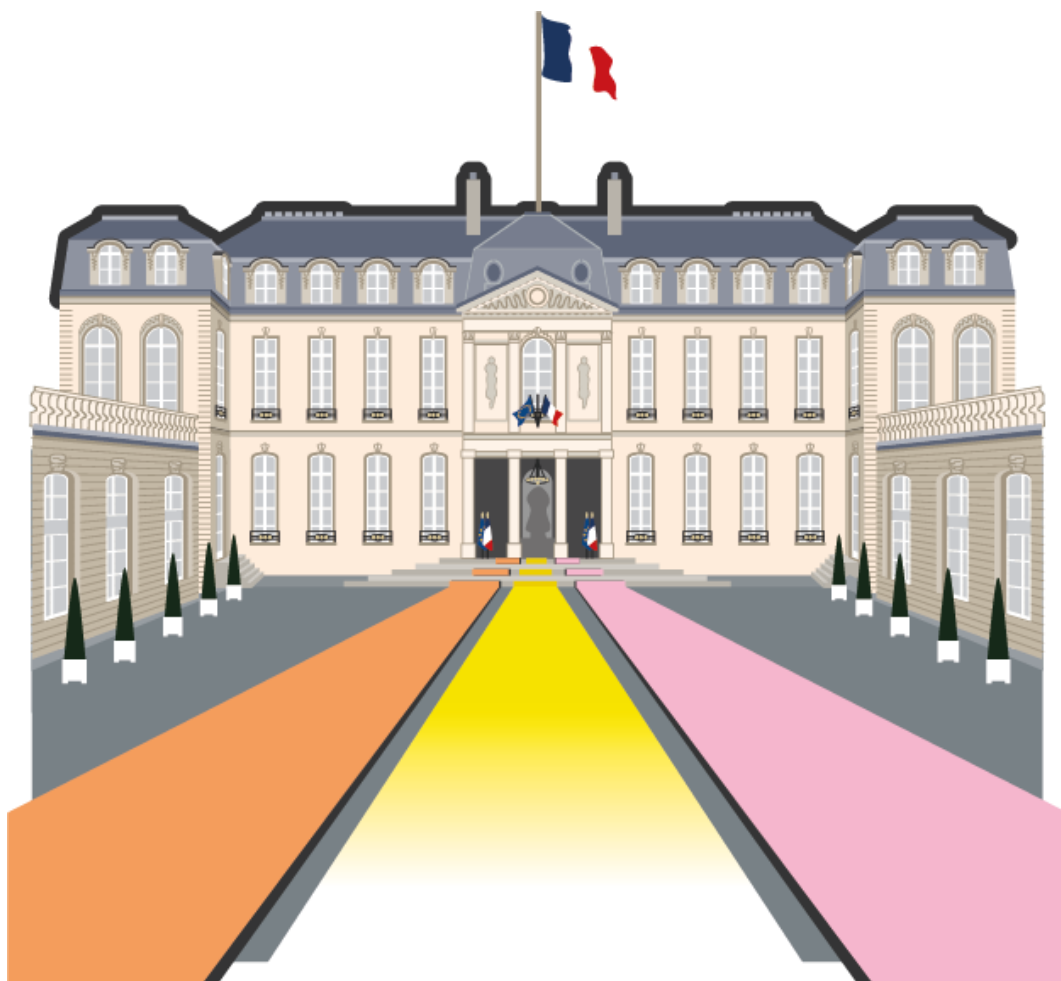
[Cliquez ici pour consulter l'intégralité des 13 actes](#)

60 ans de co-construction d'une société inclusive aux côtés des pouvoirs publics : qui adoptera le Réflexe Handicap en 2022 ?

L'APAJH adressera cet engagement aux candidats républicains : ils seront invités à le signer, toute signature fera l'objet d'une communication avant le premier tour de l'élection présidentielle.

En 1962, des citoyens se sont unis pour défendre le droit à la scolarisation des jeunes en situation de handicap. En 60 ans, les combats communs ont permis des réussites partagées.

En 2022, qui adoptera le Réflexe Handicap ?



A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr